

TERMES DE RÉFÉRENCE DU COMITÉ PERMANENT CONJOINT (CPC) DU RESEAU MEDITERRANEEN DE SANTE ANIMALE (REMESA)

1. Le CPC est l'organe de décision du REMESA et fonctionne selon les principes du GF-TADs ;
2. Le CPC est composé :
 - Des CVOs des pays participants ou leurs représentants dûment nommés ;
 - Du représentant de la FAO (siège);
 - Du représentant de l'OIE (siège);
 - D'observateurs permanents : l'UMA, la CE,...
 - D'observateurs ponctuels en fonction de l'ordre du jour du CPC;
 - La composition du CPC peut être amendée par décision du CPC lors d'une de ses réunions régulières.
3. **Rôle Stratégique :**
 - Le CPC définit les objectifs généraux du REMESA et détermine les priorités thématiques ;
 - Il valide le plan d'action général du REMESA, annuel et pluriannuel si besoin ;
 - Il évalue l'impact général des actions engagées et revoit en conséquence les priorités et les plans d'action ;
 - Il arbitre les éventuels différents sur les actions à mettre en œuvre.
4. **Rôle technique :**
 - Le CPC fonde les groupes de travail thématiques ;
 - Il valide les plans d'action des groupes de travail ;
 - Il valide les protocoles de mise en œuvre des actions ;
 - Il évalue les résultats et les valide, sur la base des rapports au minimum semestriels reçus de l'Unité Régionale de Coordination (URC) dont le rôle est assuré par le CRSA-AN.
5. **Réunions**
 - Le CPC se réunit au moins une fois par an et, si besoin est, autant de fois à la demande l'URC ;
 - Le lieu des réunions du CPC est défini sur proposition de l'URC en respectant l'équilibre régional entre les pays participants au REMESA ;
 - Les comptes-rendus de réunion du CPC sont élaborés et transmis aux participants par l'URC ;
 - Les décisions sont prises par les pays participants en concertation avec la FAO et l'OIE.
6. **Présidence**
 - Le CPC est présidé pour une période d'une année par deux CVOs en adoptant le principe de rotation. Lesdits CVOs sont issus de l'une et de l'autre des deux rives de la Méditerranée ;
 - L'URC assure le secrétariat du CPC.
7. **Aspects financiers**

Le CPC assure la recherche et le lobbying pour la mobilisation des ressources financières auprès des bailleurs de fonds.